



## 1 - Actualité nationale et internationale

### Médiation du crédit aux entreprises

Un accord de place sur le dispositif de la médiation du crédit aux entreprises a été signé le 27 juillet 2009 entre l'Etat représenté par la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le médiateur du crédit et les différents partenaires du dispositif dont la Banque de France, l'IEDOM et l'IEOM ainsi que les établissements de crédit.

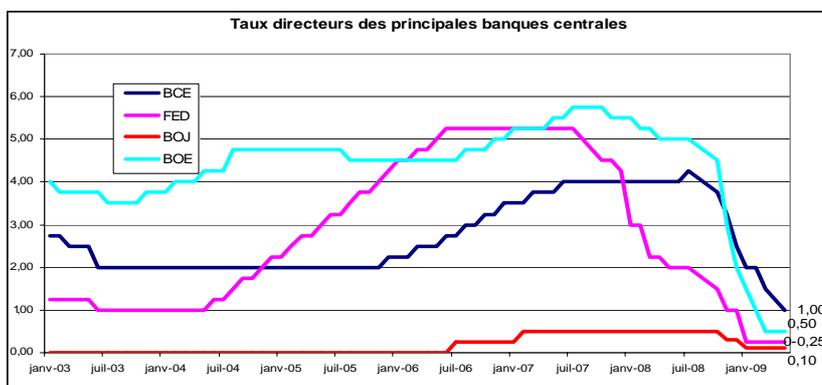
L'accord de place reprend l'ensemble des accords pris depuis le lancement du dispositif en octobre 2008 et maintient son fonctionnement en l'état jusqu'au 31 décembre 2010 avec possibilité de prorogation laissée à l'initiative du gouvernement après présentation d'un rapport au Parlement au plus tard le 31 octobre 2010. Dans ce cas il prévoit, au-delà de 2010, la mise en place d'un dispositif de médiation allégé géré par la Banque de France, l'IEDOM et l'IEOM.

### Taux d'intérêt

La BCE et la FED maintiennent le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 6 août 2009 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que la contraction de l'activité économique ralentit et que le recul des prix peut être temporaire. Après un retour à des taux positifs dans la seconde partie de l'année, les pressions inflationnistes devraient rester modérées.

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) se réunira le 11 août 2009. Le PIB des Etats-Unis a reculé de 1 % en rythme annuel au deuxième trimestre 2009 contre 6,4 % au premier trimestre. En juin 2009, la production industrielle a baissé de 0,4 % par rapport à mai. Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,4 % sur la même période. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,5 %. Hors énergie et alimentation, l'indice est estimé en hausse de 1,5 % sur un an. Les Etats-Unis ont perdu 247 000 emplois au mois de juillet. Le taux de chômage est estimé à 9,4 %.



## Chômage.....

Diminution du nombre de demandeurs d'emploi en France ...

... et légère hausse du taux de chômage dans la zone euro

## Inflation.....

Hausse de l'inflation en France et net recul dans la zone euro

## Asie/Pacifique.....

La BoJ maintient le statu quo monétaire.

Progression de près de 8 % du PIB chinois

## Actualité bancaire

Autorité commune de supervision financière

## Dossiers législatifs

En France métropolitaine, fin juin 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 2 524 500, soit une baisse en données corrigées des variations saisonnières de 0,7 % (- 18 600 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 25,7 % (+ 36,4 % pour les hommes et + 15,4 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 35,0 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 9,4 % en juin 2009 contre 9,3 % en mai. Il était de 7,5 % en juin 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union s'est élevé à 8,9 % en juin 2009. Il était de 6,9 % en juin 2008.

En juin 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,1 % sur un mois ; sur un an, il recule de 0,5 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 1,5 %.

Selon une estimation d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à - 0,6 % en juillet 2009. En juin, le taux était de - 0,1 %.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 15 juillet 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. La Banque du Japon observe que la situation économique a cessé de se détériorer. La BoJ a révisé ses prévisions d'évolution du PIB à - 3,4 % pour 2009-2010 au lieu de - 3,1 % et à + 1 % au lieu de + 1,2 % pour 2010-2011. En juin 2009, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,2 %. Les prix à la consommation hors produits frais ont reculé de 1,7 % sur un an pour le quatrième mois consécutif. Le taux de chômage est estimé à 5,4 % contre 5,2 % en mai. En juin 2009, malgré le ralentissement des exportations, l'excédent commercial a quant à lui été multiplié par cinq sur un an.

Le PIB chinois a progressé de 7,9 % au deuxième trimestre 2009. En juin 2009, la production industrielle chinoise a augmenté de 10,7 % par rapport à juin 2008. L'indice chinois des prix à la consommation a baissé de 1,7 % en juin sur un an. Les exportations chinoises ont progressé de 7,5 % en juin par rapport à mai mais sont en repli de 21,4 % en glissement annuel. Les réserves de change chinoises s'élèvent à 2 130 milliards de dollars au 30 juin 2009.

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté le 27 juillet 2009 aux autorités et aux professionnels de la banque et de l'assurance le projet de réforme de la supervision de ces secteurs.

La nouvelle instance de supervision, née de la fusion entre la Commission bancaire, l'Autorité de contrôle des mutuelles (Acam), le Comité des entreprises d'assurance (CEA) et le Comité des établissements de crédit et des entreprises et d'investissement (CECEI), est provisoirement baptisée Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Elle sera placée sous l'autorité de la Banque de France. Elle comprendra deux collèges, l'un spécialisé dans la banque, l'autre dans l'assurance.

### 1 - Evolution institutionnelle de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie

La loi organique n° 2009-969 du 3 août 2009 relative à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et à la départementalisation de Mayotte a été publiée au Journal officiel de la République du 6 août 2009.

### 2 - Evolution institutionnelle de la Nouvelle-calédonie

La loi n° 2009-970 du 3 août 2009 relative à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et portant ratification d'ordonnances a été publiée au Journal officiel de la République du 6 août 2009.

### 3 - Lutte contre le blanchiment de capitaux

L'ordonnance n° 2009-865 du 15 juillet 2009 relative à l'application à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna de l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme a été publiée au Journal officiel de la République du 16 juillet 2009.

1 - L'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement : rapport annuel 2008. Le rapport est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.banque-france.fr/observatoire/rap\\_act\\_fr\\_08.htm](http://www.banque-france.fr/observatoire/rap_act_fr_08.htm)

2 - Tracfin : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible sur : <http://www.tracfin.minefi.gouv.fr>

## Publications

1 - Projet de loi sur la réforme du crédit à consommation : le Sénat a adopté le 17 juin 2009 le projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

2 - Projet de loi organique relatif à l'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte : le texte de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat sera examiné en séance publique le 7 juillet 2009.

3 - Ordonnance sur la législation financière et douanière dans les COM : L'ordonnance n° 2009-799 du 24 juin 2009 portant actualisation et adaptation de la législation financière et de la législation douanière applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte a été publiée au Journal officiel de la République du 26 juin 2009.

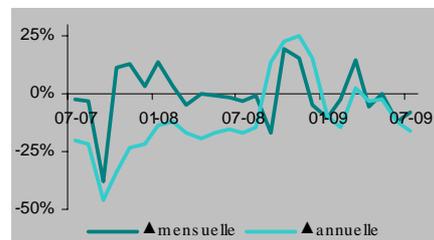
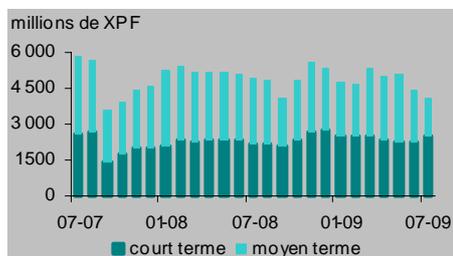
Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Lyon du 24 au 26 juin 2009, le Groupement d'action financière (GAFI) a pris d'importantes nouvelles mesures. Le communiqué est disponible sur : <http://fatf-gafi.org>

## 2 – Activités de l'Institut et suivi de place

### Refinancement des établissements de crédit

Poursuite de la baisse du refinancement à court terme.

en millions de F CFP	juil-08	juin-09	juil-09	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	2 141	2 188	1 655	-24,4%	-22,7%
Utilisations à moyen terme	2 762	2 270	2 461	8,4%	-10,9%
<b>Refinancement total</b>	<b>4 903</b>	<b>4 458</b>	<b>4 116</b>	<b>-7,7%</b>	<b>-16,1%</b>



### Cotation

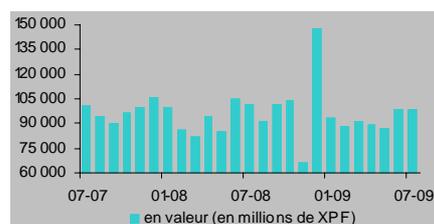
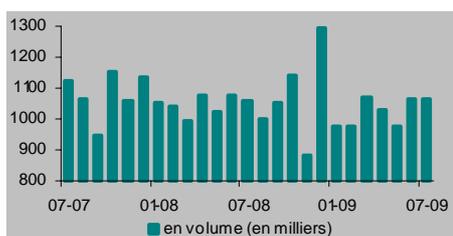
Stabilité du nombre d'entreprises éligibles au refinancement.

en nombre	juil-08	juin-09	juil-09
Entreprises cotées :	4 442	4 670	4 710
dont éligibles au refinancement	1 641	1 650	1 677
en %	36,9%	35,3%	35,6%

### Compensation

Légère hausse des opérations en volume et en valeur sur le mois de juillet.

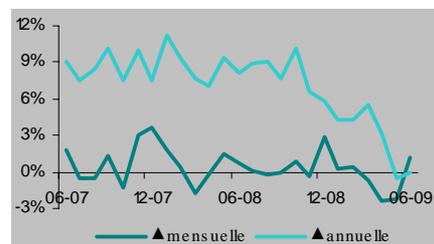
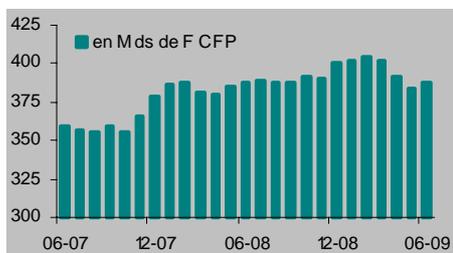
	juin-09	juil-09	▲/mois	cumul 09	▲ cumul/an
Nombre	1 062 342	1 065 495	0,3%	7 152 126	-2,4%
Montant (millions de F CFP)	98 372	98 801	0,4%	646 795	-1,0%



## Masse monétaire

Forte hausse des comptes sur livrets et repli sensible des dépôts à terme en juin.

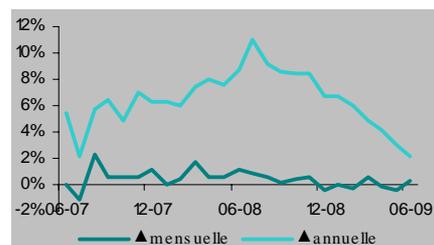
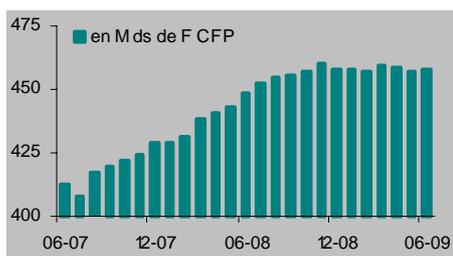
en millions de F CFP	juin-08	mai-09	juin-09	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 541	13 700	13 816	0,8%	2,0%
Dépôts à vue	141 451	148 226	149 515	0,9%	5,7%
Comptes sur livrets	62 827	84 380	98 026	16,2%	56,0%
Comptes d'épargne logement	217	211	206	-2,4%	-5,1%
Dépôts à terme	158 113	126 357	119 157	-5,7%	-24,6%
Autres	11 726	10 551	8 897	-15,7%	-24,1%
<b>Total M3</b>	<b>387 875</b>	<b>383 425</b>	<b>389 617</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,4%</b>



## Concours de caractère bancaire

Baisse sensible des créances douteuses brutes sur le mois.

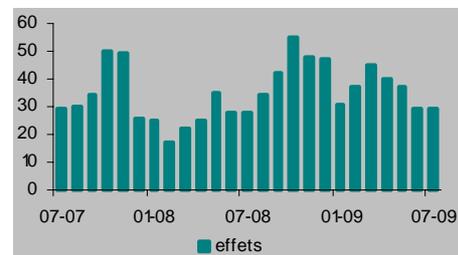
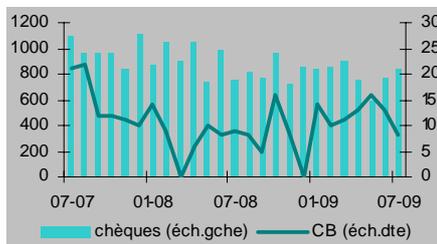
en millions de F CFP	juin-08	mai-09	juin-09	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	137 052	134 397	134 653	0,2%	-1,8%
Crédits d'équipement	61 045	62 207	62 430	0,4%	2,3%
Crédits à l'habitat	141 539	151 216	152 491	0,8%	7,7%
Autres crédits	84 821	75 773	76 557	1,0%	-9,7%
Créances dout. brutes	23 917	33 079	31 734	-4,1%	32,7%
<b>Total CCB</b>	<b>448 374</b>	<b>456 672</b>	<b>457 865</b>	<b>0,3%</b>	<b>2,1%</b>



## Incidents de paiement

Diminution des incidents sur chèques sur l'année.

en nombre	juin-09	juil-09	cumul 2009	▲/mois	▲cumul/an
<b>Incidents de paiements :</b>	<b>809</b>	<b>876</b>	<b>5 888</b>	<b>8,3%</b>	<b>-10,9%</b>
- sur chèques	767	839	5 555	9,4%	-12,9%
- sur effets	29	29	248	0,0%	37,8%
- retraits de cartes bancaires	13	8	85	-38,5%	51,8%



## Interdits bancaires

Baisse du nombre d'interdits bancaires.

en nombre	juil-08	juin-09	juil-09	▲/mois	▲/an
<b>Interdits bancaires en fin de mois</b>	<b>4 088</b>	<b>3 962</b>	<b>3 935</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-3,7%</b>
- dont personnes physiques	3 655	3 523	3 495	-0,8%	-4,4%
- dont personnes morales	433	439	440	0,2%	1,6%

## 3 – Brèves économiques locales

.....

### Prix

.....

Nouvelle hausse des tarifs des hydrocarbures au 1er août

Le 29 juillet dernier, lors du conseil des ministres, a été décidée une revalorisation des tarifs des hydrocarbures pour tenir compte de la forte appréciation des cours du pétrole au cours des derniers mois. Les augmentations des carburants, applicables à compter du 1er août, sont de 5 F CFP le litre pour l'essence à la pompe et de 10 F CFP le litre pour le gazole.

Cette hausse fait suite à une première revalorisation des prix opérée au 1er juillet. En l'espace de deux mois, les tarifs du carburant ont augmenté de 15 F CFP par litre.

### Observatoire de conjoncture

.....

Première réunion

La première réunion de l'observatoire de conjoncture, créé à l'initiative du Ministère de l'économie et des finances, s'est tenue le 27 juillet 2009 afin de faire le point sur la crise économique qui sévit en Polynésie française depuis plusieurs mois.

Un constat unanime s'est dégagé de cet échange : l'ampleur de la crise est sans précédent en Polynésie française confrontée à un net ralentissement de l'activité économique et à une baisse significative de la consommation des ménages.

Les représentants des secteurs de l'hôtellerie et du BTP ont confirmé la dégradation inquiétante de leur activité, se montrant très pessimistes pour les mois à venir, faute d'effets significatifs du plan de relance soutenu par le gouvernement polynésien. De nouvelles suppressions d'emplois pourraient intervenir dans les prochains mois et peser davantage sur la consommation des ménages.

Les projets privés auraient pu servir d'amortisseurs aux effets de la crise mais les chefs d'entreprise ont déploré l'absence de visibilité sur les perspectives de reprise, se plaignant par ailleurs des lourdeurs administratives auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Ils ont souhaité que des dispositions rapides soient prises afin d'éviter que la perte de confiance ne s'installe durablement et n'incite certains opérateurs économiques à cesser toute activité faute d'une conjoncture et d'une organisation des services publics plus encourageantes.

### Crédits à l'habitat

.....

Prolongement des prêts à taux bonifiés pour la construction

Des avenants aux conventions de PHB et PAB (prêts à l'habitat et à l'aménagement bonifiés) qui arrivaient à échéance le 30 juin ont été signés par les directeurs des trois banques de la place. Les particuliers pourront ainsi continuer de bénéficier de taux bonifiés pour l'habitat et le bâtiment jusqu'à épuisement de l'enveloppe initiale.

Ces signatures vont permettre de prolonger des prêts bancaires à taux bonifiés initiés par le précédent gouvernement mais dont les crédits n'ont pas été totalement consommés avant la date du 30 juin, date d'échéance des conventions signées en novembre dernier. Sur un montant total de 10 milliards de F CFP, près de la moitié reste à consommer, soit 3 milliards de F CFP pour le PHB et 650 millions pour le PAB. Les quelque 3,65 milliards de F CFP d'encours restants devraient représenter près de 200 dossiers qui devraient être bouclés dans les trois à quatre mois.

Ces mesures permettent à la population d'emprunter à un taux d'intérêt allégé, le Pays prenant en charge la plus grande partie des intérêts : jusqu'à 4% pour un taux inférieur ou égal à 5,45% , en ce qui concerne le PAB, et de 5,15% à 5,65%, pour le PHB.

Au total, le dispositif clos au 30 juin a permis de traiter : pour le PAB, 174 dossiers pour un total de 549,4 millions Fcfp ; pour le PHB, 392 dossiers pour un total de 5,8 milliards Fcfp.

### Plan de relance

.....

La Polynésie française emprunte 5 milliards de F CFP à la Banque de Polynésie

Le Pays a contracté un emprunt de 5 milliards F CFP auprès de la Banque de Polynésie (filiale de la Société Générale) pour favoriser la relance économique. Il s'agit du crédit le plus important accordé en 2009 par l'établissement. Les conditions consenties par la Banque de Polynésie permettent de disposer, au budget 2009, d'une source de financement supplémentaire du plan de relance et d'engager au plus vite des opérations d'investissement.

### Contrat de Projets

.....

Conventions signées entre l'Etat et la Polynésie française

L'Etat et la Polynésie française ont signé quatre conventions relatives à la mise en œuvre du plan de relance de l'économie. Les actions engagées, d'un montant total de 2,2 milliards de F CFP, sont financées par le fonds exceptionnel d'investissement et portent sur l'installation de centrales hybrides photovoltaïques aux Tuamotu, la construction de six maisons pour l'enfance, la mise en place de chauffe-eau solaires pour les logements sociaux et l'aménagement d'un centre aquacole à Vairao.

Ces opérations devraient être suivies du lancement de 64 autres projets avant la fin de l'année 2009 dans les domaines du logement social, des infrastructures, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'environnement et de la santé. L'effet conjugué des actions menées dans le cadre du Contrat de Projets et du plan de relance permettra d'investir près de 7,75 milliards de F CFP dans l'économie polynésienne.

Les membres du comité de pilotage de la perle se sont réunis le 28 juillet afin d'évoquer la relance de la perliculture et la réorganisation de la filière.

La préoccupation majeure des représentants du secteur a concerné la problématique du Droit spécifique sur les perles exportées (DSPE). En effet, l'annulation par le Conseil d'Etat de la suspension de cette taxe versée par les exportateurs de perles oblige ces derniers à s'acquitter de la taxe impayée, représentant plus de 2 milliards de F CFP. Un mécanisme de compensation sera mis en œuvre par les autorités locales pour les taxes dues. En outre, un nouveau DSPE à taux réduit, à 50 F CFP le gramme au lieu de 200 F CFP, a été mis en place depuis le 1er août.

## Perliculture

Mesure d'urgence pour la filière perlicole

## 4 – Brèves économiques régionales

### Australie

Maintien du taux directeur de la Banque de Réserve australienne

Lors de sa dernière réunion du 4 août, la Banque de Réserve australienne (RBA) a décidé de laisser le taux directeur inchangé à 3 %. Le vice-gouverneur de la RBA a observé que l'Australie avait mieux résisté à la crise mondiale que la plupart de ses partenaires économiques, grâce à la mobilisation rapide d'instruments relevant des politiques fiscales et monétaires.

L'orientation favorable de l'économie australienne a été soutenue par les exportations de biens et services et la consommation des ménages. L'inflation est restée modérée, compte tenu de la baisse des prix des marchandises et de l'énergie, et des effets de la baisse de la demande sur les prix et les coûts de main-d'œuvre.

Les crédits à l'habitat se sont accrus de 7 % en un an, alors que les prix des logements ont augmenté au cours des derniers mois. Pour leur part, les crédits aux entreprises ont stagné car ces dernières ont reporté leurs investissements dans un contexte de resserrement des conditions de prêt.

En Nouvelle-Zélande, le taux de chômage a continué d'augmenter, atteignant 6 % au second trimestre 2009. Le nombre de chômeurs et le taux de chômage ont progressé au cours des six derniers trimestres.

Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre mars et juin 2009, soit la plus importante hausse trimestrielle depuis Septembre 1988.

Au second trimestre, le nombre de chômeurs a augmenté de 20,6 % pour atteindre 138.000. Au cours des 12 derniers mois, la Nouvelle-Zélande a recensé 48.000 nouveaux demandeurs d'emplois.

### Nouvelle-Zélande

Baisse du PIB néo-zélandais au premier trimestre 2009

## Les indicateurs de référence

INDICES	Indice	Δ/mois préc.	Glissement annuel
Prix à la consommation - juin 2009 (base 100 décembre 2007)	102,0	0,5%	0,3%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand - mai 2009 (base 100 janvier 2000)	123,7	-0,9%	-5,1%

(source: ISPF)

COMMERCE EXTERIEUR (en M FCFP)	déc-08 (1)	Cumul annuel	Δ cum/an. préc.
Importations dont :	17 497	175 870	9,5%
- produits agroalimentaires	3 109	32 888	6,1%
- biens de consommation	2 764	27 478	4,1%
- biens d'équipement	3 124	34 299	18,3%
Exportations dont :	1 844	16 190	-3,2%
- perles brutes	1 161	8 316	-21,4%
- poissons	21	276	-43,4%

(1) Chiffres 2009 non disponibles (source: ISPF)

TOURISME	avr-09	mai-09	Cumul annuel	Δ cum/ an. préc.
Trafic international à l'aéroport de Tahiti (en nbre de passagers hors transit)	38 634	41 941	197 113	-18,5%
Nombre de touristes	11 230	13 021	57 037	-27,0%
Taux d'occupation de l'hôtellerie internationale	42,1%	47,1%		

(sources: ISPF, SEAC,)

## 5 – Les taux

### TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

### TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	19/05/2009	0,50%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,15% à 6,60% (Taux SGFGAS à partir du 01/08/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

### TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

#### taux d'intérêt en fin de mois

	31/07/2009	30/06/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
EONIA	0,3580%	0,4010%	- 0,043 pt	2,3520%	- 1,994 pt
EURIBOR 1 mois	0,5320%	0,7510%	- 0,219 pt	2,6030%	- 2,071 pt
EURIBOR 3 mois	0,8930%	1,0990%	- 0,206 pt	2,8920%	- 1,999 pt
EURIBOR 6 mois	1,1420%	1,3130%	- 0,171 pt	2,9710%	- 1,829 pt
EURIBOR 12 mois	1,3550%	1,5040%	- 0,149 pt	3,0490%	- 1,694 pt

#### taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2009
taux d'intérêt légal		JORF
année 2009	3,79%	11/02/2009
année 2008	3,99%	23/02/2008

#### taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/07/2009	30/06/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
TEMPE	0,3537%	0,6831%	- 0,329 pt	2,4511%	- 2,097 pt
EURIBOR 1 mois	0,6120%	0,9110%	- 0,299 pt	2,9590%	- 2,347 pt
EURIBOR 3 mois	0,9780%	1,2260%	- 0,248 pt	3,2570%	- 2,279 pt
EURIBOR 6 mois	1,2150%	1,4340%	- 0,219 pt	3,3300%	- 2,115 pt
EURIBOR 12 mois	1,4140%	1,6090%	- 0,195 pt	3,4180%	- 2,004 pt
TMO	3,9200%	4,1600%	- 0,240 pt	3,7300%	+ 0,190 pt
TME	3,7200%	3,9600%	- 0,240 pt	3,5300%	+ 0,190 pt
TRBOSP	3,8800%	4,0600%	- 0,180 pt	3,6400%	+ 0,240 pt

#### Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average  
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA  
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate  
 TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)  
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)  
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

#### taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/07/2009	30/06/2009	31/12/2008	31/07/2009	30/06/2009	31/12/2008	31/07/2009	30/06/2009	31/12/2008
taux JJ	0,260%	0,245%	1,000%	0,370%	0,370%	0,425%	0,500%	0,450%	1,350%
3 mois	0,875%	0,925%	2,900%	0,480%	0,430%	0,950%	0,800%	1,050%	2,850%
10 ans emprunts phares	3,600%	3,570%	3,020%	1,420%	1,350%	1,180%	3,820%	3,700%	3,020%

### TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2009)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,67%
Prêts à taux fixe	7,01%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	6,43%
Prêts à taux variable	7,03%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	7,19%
Prêts relais	7,03%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,45%
<b>Crédits de trésorerie</b>		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,72%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,63%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	9,43%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

### TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	84,4050	1 NZD/XPF	55,3025	1 HKD/XPF	10,8909	1 GBP/XPF	139,4714	
100 JPY/XPF	88,1783	1 AUD/XPF	69,9483	1 SGD/XPF	58,5620	100 VUV/XPF	78,8991	1 FJD/XPF	41,4983

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM –  
 Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 – 98 713 Papeete RP  
 Dépôt légal : 11 août 2009 - Achevé d'imprimer 11 août 2009 – N° ISSN 1240-3830